DEPARTEMENT DU GARD

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le
ID : 030-213002421-20250211-012025-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOL DE RODIÈRES 30760
N°01/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Christol-de-Rodières régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nathalie FORGEROU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 9
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9
NOMBRE DE PROCURATION 0
NOMBRE DE SUFFRAGE : 9
Date de convocation : le 3 février 2025

Présents : Mmes, Nathalie FORGEROU, Virginie VERAN, Karine GAILLARD, Edith MARSCHAL, Magali ARNAL
Mrs Hervé CLEMENT, Manuel CABANERO, Robert HAMON, Olivier GUEDON

Pouvoir :
Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé CLEMENT

SMEG TRANCHE 2 : RENFORCEMENT ET DISSIMULATION DES RESEAUX SECS CHEMIN DU SALET

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux coordonnés « Renforcement et dissimulation des réseaux secs-Poste ST-CHRISTOL (Tranche2) »
Ce projet s'élève à 159 695,68 € HT soit 191 634,82 € TTC

Définition sommaire du projet :

A la suite de la FPT d'ENEDIS n°2019R007 en date du 07/08/19, il est prévu le renforcement du réseau BTA du poste St Christol sur la commune de Saint-Christol-de-Rodières, ou l'on recense 8 clients mal alimentés et un départ mal alimenté. Le poste type UP avec un transformateur de 250 kVA est utilisé à 76% de sa capacité. La chute de tension est mesuré à 11,04% pour un delta U admissible de 10,18%.
Pour cette Version 3, les travaux consistent au renforcement des dipôles en contraintes delta U n° 34 à 102, par la pose d'un réseau souterrain sur la totalité du projet soit sur une longueur d'environ 850 m, en lieu et place du réseau T70² existant, avec pose d'un câble de section 150², solution faisant suite aux refus de conventions et aujourd'hui à l'opportunité d'une coordination avec la réfection du réseau d'AEP réalisé par la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien. Sur toute la partie souterraine le télécom sera repris. Il sera également prévu la mise en place d'un ensemble fusibles de protection de 200 A au niveau du départ du poste de transformation,

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le
ID : 030-213002421-20250211-012025-DE

Cette opération sera scindée en 2 tranches financières suivant découpage de la version 2, à savoir, passage en souterrain de la partie qui était projetée en aérien.
Cette tranche 2, prévoit donc la pose d'un câble souterrain 150² sur environ 350m en lieu et place du T70² à déposer. En coordination le réseau Télécom sera mis en souterrain, ainsi que l'éclairage public avec reprise des lanternes Led existantes sur les supports BT conservés.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public. Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans les Etats Financier Estimatifs (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
à l'unanimité

1. **APPROUVE** les projets sur les réseaux :
   • D'électricité 24-192-REN dont le montant s'élève à 140 000,00 € HT soit 168 000,00 € TTC
   • De génie civil Télécom 24-192-TEL dont le montant s'élève à 19 695,68 € HT soit 23 634,82 € TTC, dont 12 000 € TTC déjà délibérés lors du Conseil municipal du 25 juin 2024 (délibération n°17/2024)
   Dont les périmètres sont définis dans les dossiers d'avant-projets ci-joint, ainsi que les Etats Financiers Estimatifs, et demande leur inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir

2. **DEMANDE** les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes.

3. **S'ENGAGE** à inscrire ses participations, telles qu'elles figurent dans les Etats Financiers Estimatifs ci-joint, et qui s'élèveront approximativement à :
   . 0,00 € pour le réseau d'électricité 24-192-REN
   . 23 630,00 € pour le réseau de génie civil Télécom 24-192-TEL dont 12 000 € TTC délibérés lors du Conseil municipal du 25 juin 2024 (délibération n°17/2024)

4. **AUTORISE** son Maire à viser les Etats Financiers Estimatifs, la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage de génie civil Télécom ci-joints

5. **VERSERA**, ses participations en deux temps comme indiqué dans les Etats Financiers Estimatifs
   • Un acompte au moment de la commande des travaux,
   . Le solde à réception des travaux.

6. **PREND NOTE** qu'à la réception des travaux le SMEG établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment les participations définitives de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.

7. Par ailleurs, dans le cas où les projets seraient abandonnés à la demande de la mairie, la commune **S'ENGAGE** à prendre en charge les frais d'étude qui s'élèvent approximativement à :
   • 1 848,00 € TTC pour le réseau d'électricité 24-192-REN

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le
ID : 030-213002421-20250211-012025-DE

8. **DEMANDE** au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

9. **AUTORISE** son Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Certifié exécutoire par Madame Nathalie FORGEROU, Maire, compte tenu la transmission en préfecture le 13 février 2025 et de la publication le 13 février 2025. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Madame Le Maire
Nathalie FORGEROU

MAIRIE DE St-CHRISTOL-DE-RODIÈRES (GARD)
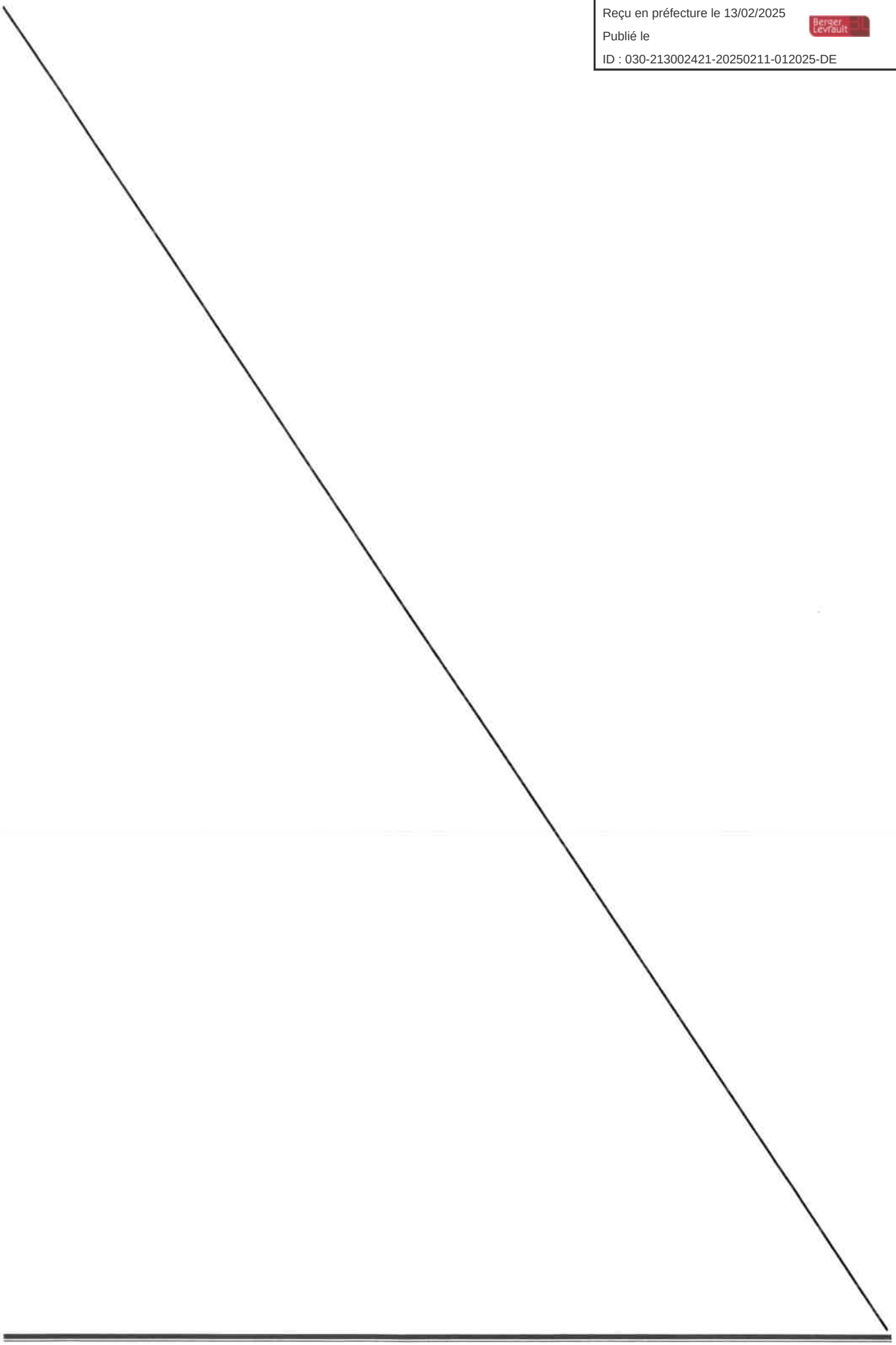
Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le
ID : 030-213002421-20250211-012025-DE